



64200

20140096

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 30 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le trente septembre à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 septembre 2014 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhais, Vigier et Gony.

Absente excusée : Mme Dallet (procuration à Mme Gallot)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 18

N°22 : Objet : Autorisation de créer 5 postes à temps non complet pour le fonctionnement de l'accueil des enfants pendant les Temps d'activités Périscolaires :T.A.P.

Le maire expose que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires impose de recruter 5 agents à temps non complet pour assurer ces nouvelles activités.

Le temps de travail hebdomadaire moyen de ces postes s'établit comme suit :

- 3 heures 15 minutes pour 3 d'entre eux,
- 11 heures pour le quatrième d'entre eux,
- 19 heures pour le cinquième

APRES avoir entendu les explications du Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE la création de 5 postes d'adjoints d'animation à temps non complet selon les quotités proposées.

DIT que ces postes seront pourvus par le recrutement d'agents contractuels.

Vote : 18

Pour : 19 (dont une procuration)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry



M. Baudry le 30/09/2014